

La liaison entre phonologie, morphologie et syntaxe

1. Introduction

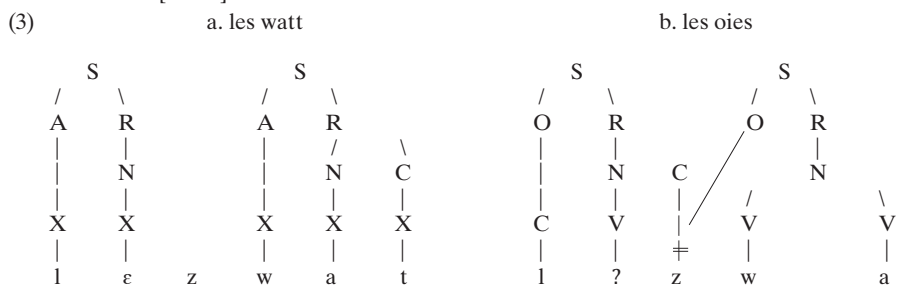
La liaison est un phénomène de ‘sandhi’ de la langue française, dont la complexité vient d’une nature d’interface entre la phonologie et la morphologie, la phonologie et la syntaxe, la phonologie et la prosodie. Elle a été l’objet de plusieurs études (Dell 1973, Durand 1990, Lamarche 1991, Durand/Lyche 2008), aussi dans le cadre de la phonologie ‘autosegmentale’ (Durand/Lyche 1994).

Lamarche (1991, 228) définit la liaison comme la réalisation d’un son consonantique généralement muet, qui apparaît entre deux mots si le deuxième commence par une voyelle (1c). La consonne finale du premier mot n’est pas prononcée isolément (1a) ou devant une consonne (1b) :

- (1) a. petit [pəti]
- b. le petit cadeau [ləpətikado]
- c. le petit enfant [ləpətifā]

Durand et Lyche (1994) mettent en relation l’absence et la présence de liaison dans des cas comme (2) avec la possibilité de remplir l’attaque syllabique du deuxième mot avec la consonne de liaison. Tandis que Dell (1973) assigne la consonne de liaison à la coda du premier mot, dans un système de représentation phonologique ‘autosegmentale’, la consonne de liaison est traitée comme un phonème qui soit disparaît – s’il n’a reçu aucun ‘slot’ de temps (3a) – soit réalise l’attaque syllabique du mot suivant – si celui-ci n’a pas été attribué à d’autres phonèmes (3b). Dans ce deuxième cas, un processus de ‘résyllabification’ se produit.

- (2) a. les watt [lɛwat]
- b. les oies [lezwa]



Pourtant, la phonologie ‘autosegmentale’ ne rend pas compte des liaisons impossibles. En effet, les conditions qui gouvernent la liaison dépassent la séquence linéaire des mots, comme le montre l'exemple (4), où la liaison ne se réalise pas, bien que le deuxième mot commence par une voyelle et que l'attaque syllabique soit libre :

- (4) a. bon à rien [bɔ̃arjɛ̃]
 b. des vieux italiens [devjœitaljɛ̃]

La difficulté des exemples (4) vient de la complexité du phénomène, qui ne peut pas être réduit au seul niveau phonologique. Dans la définition proposée par Durand (1990), la liaison est rapportée au lien syntaxique des mots concernés.

Cette étude a justement pour objet le rapport entre la liaison et les conditions morphosyntaxiques qui l'entraînent. Certainement la liaison se produit entre deux mots adjacents dans la structure linéaire de la phrase, mais l'adjacence linéaire des mots n'est pas suffisante pour la réalisation d'un lien phonologique entre eux. A partir de cette considération, l'exploration des structures syntaxiques sous-jacentes, qui déterminent la nécessité, la possibilité ou l'impossibilité de la liaison, se rend indispensable.

La proposition avancée dans cette étude repose donc sur l'idée que la liaison est sensible au contexte syntaxique et morphologique.

Le but de cette contribution est premièrement formel, étant la liaison traitée comme un test pour confirmer des hypothèses abstraites sur la structure de la phrase française. L'analyse des contextes morphosyntaxiques qui permettent ou bloquent la liaison peut révéler des propriétés formelles des mots concernés. L'étude se concentre notamment sur la structure du ‘Determiner Phrase’ (DP, la projection étendue, fonctionnelle et lexicale, du syntagme nominal), de l’‘Inflectional Phrase’ (IP, la projection étendue, fonctionnelle et lexicale, du syntagme verbal) et du ‘Verbal Phrase’ (VP, la projection lexicale du syntagme verbal) français.

Cette contribution a aussi l'intention de souligner la différence entre les liaisons non-obligatoires et les liaisons impossibles. Il faut premièrement distinguer trois types de liaisons : obligatoires, non-obligatoires et impossibles. Cette tripartition permet de démentir l'idée que la liaison touche principalement à langue formelle. Les liaisons obligatoires, en effet, sont toujours réalisées, abstraction faite du contexte communicatif et du niveau d'instruction du parlant. De l'autre côté, les liaisons impossibles ne se réalisent jamais, même si le contexte communicatif est très formel ; de plus, aucun parlant ne les juge acceptables. Enfin, il existe des liaisons non-obligatoires : il s'agit de liaisons qui ne se produisent généralement pas, mais qui sont quand même jugées possibles par le parlant français. La distinction entre les liaisons impossibles et non-obligatoires est cruciale pour examiner les structures syntaxiques des mots concernés et pour réfléchir sur les conditions morphosyntaxiques qui règlent la production de la liaison.

Cette contribution s'organise de la façon suivante : dans un premier temps, on présentera les données qui seront envisagées au cours de cette étude. Ensuite, une analyse formelle des contextes morphosyntaxiques qui entraînent ou empêchent la

réalisation de la liaison dans l'IP, le DP et le VP sera proposée. En conclusion, on fera un bilan des propositions avancées.

2. Les données : les liaisons obligatoires, non-obligatoires et impossibles

Les données ci-dessous présentées ont été récoltées au moyen d'un questionnaire oral soumis à huit informateurs français des régions de Chambéry et Paris, âgés de 25 à 50 ans. Le choix de baser la récolte des données sur les informateurs, plutôt que sur un corpus, a été encouragé par la nécessité de vérifier si les liaisons non réalisées étaient à considérer comme non-obligatoires – mais quand même possibles – ou comme totalement impossibles. Le jugement d'acceptabilité des parlants natifs est en effet un point crucial pour l'analyse des structures morphosyntaxiques qui admettent ou bloquent le lien phonologique entre deux mots.

Dans les paragraphes suivants, quatre contextes syntaxiques qui alternent la présence et l'absence de liaison seront premièrement énumérés.

2.1. La liaison dans l'IP

Les données concernant l'IP nous permettent d'établir une comparaison entre la liaison touchant à un sujet clitique et celle touchant à un sujet lexical, ce qui permet d'envisager leur différent rapport syntaxique avec le verbe fini. En effet, les sujets clitiques et les lexicaux présentent un comportement opposé en ce qui concerne la liaison avec le verbe : la liaison se réalise obligatoirement si le sujet est pronominal (5a-b) ; par contre, elle est bloquée en cas de sujet lexical (6a-b) :

- (5) a. ils ont soif [ilzɔswaf]
 b. elles achètent un jambon-beurre [ɛlzaʃetɛ̃zãbɔbœ̃R]
 (6) a. les enfants ont soif [lezãfãɔswaf]
 b. les filles achètent un jambon-beurre [lefijaʃetɛ̃zãbɔbœ̃R]

2.2. La liaison dans le DP

Pour ce qui concerne la liaison dans le DP, les données se concentrent sur l'adjectif épithète et montrent que la liaison ne dépend pas des propriétés lexicales du mot lui-même, mais plutôt du contexte syntaxique dans lequel ce mot s'insère.

2.2.1. La liaison avec l'adjectif épithète

La liaison entre un adjectif épithète et le mot qui le suit se détermine en raison du rapport syntaxique que les deux mots entretiennent. Les données suivantes montrent que la liaison se réalise nécessairement entre un adjectif prénominal et le nom qu'il modifie (7a-c) ; par contre elle est impossible entre un adjectif et son complément (8a-c) :

- (7) a. un bon ami [ãbɔnami]
 b. un mauvais élève [ãmɔvɛzɛlev]
 c. de beaux endroits [dãbozãd̃Rwa]

- (8) a. bon à rien [bɔ̃aʁjɛ̃]
 b. mauvais en maths [mɔ̃vɛ̃amat]
 c. beaux à voir [boavwaʁ]

2.2.2. La liaison avec les adjectifs prénominaux et postnominaux

La combinaison d'éléments lexicaux à double interprétation produit des séquences ambigües. Pour le DP, c'est le cas des mots qui peuvent être aussi bien des adjectifs que des substantifs. La liaison permet de désambiguïser ces groupes nominaux : elle se produit entre un adjectif prénominal et un nom (9), tandis qu'elle est généralement bloquée entre un nom et un adjectif postnominal (10) :

- (9) a. de savants italien [dəsavãzitaljɛ̃]
 b. de vieux africains [dɔ̃vjøzafrikɛ̃]
 c. de gourmands autrichiens [dɔ̃gurmãzotriʃjɛ̃]
- (10) a. des savants italiens [desavãitaljɛ̃]
 b. des vieux africains [dɔ̃vjøafrikɛ̃]
 c. des gourmands autrichiens [degurmãotriʃjɛ̃]

2.3. La liaison dans le VP

Les données concernant la liaison dans le VP confirment l'hypothèse déjà avancée pour la liaison dans le DP e l'IP : ce n'est pas la séquence linéaire des mots qui détermine la liaison, mais ce sont les rapports syntaxiques profonds entre les mots qui l'influencent. Dans le cas du VP, seulement l'analyse des rapports syntaxiques entre un verbe et ses arguments permet de faire des prédictions sur la possibilité ou l'impossibilité de réaliser la liaison entre eux. En même temps, l'étude de la liaison peut devenir un moyen pour confirmer ou démentir des hypothèse abstraites sur la structure syntaxique du verbe et des arguments verbaux.

Pour ce qui concerne l'exemple (11), la liaison ne se réalise pas régulièrement entre un verbe transitif et son complément d'objet direct. Néanmoins il faut remarquer que les informateurs la jugent possible, ce qui montre qu'il existe des conditions syntaxiques admettant sa réalisation.

Au contraire la liaison est toujours jugée impossible entre un verbe à double complémentation et ses arguments (objet direct et objet indirect). L'impossibilité de réaliser la liaison dans ce contexte fait penser à des conditions syntaxiques bloquant le lien phonologique entre le verbe et ses arguments (12) :

- (11) Il portait un manteau [ilapɔ̃ʁteɛ̃mãto]
 (12) Il apportait un manteau à son père [ilapɔ̃ʁteɛ̃mãtoasɔ̃pɛʁ]

3. Analyse des contextes morphosyntaxiques qui entraînent ou empêchent la liaison

3.1. *La liaison dans l'IP*

3.1.1. *La liaison obligatoire entre le pronom clitique et le verbe*

La nécessité de réaliser la liaison entre un pronom sujet clitique et un verbe suggère que le rapport morphosyntaxique entre eux soit très étroit. Afin de définir ce rapport de façon formelle, il faut premièrement prendre en compte la nature et la fonction du pronom clitique sujet en français.

Le clitique pourrait être considéré comme la réalisation de certains traits morphologiques du verbe, notamment l'accord de personne (Culbertson 2010 : 87-88). Le pronom clitique sujet serait donc un élément fonctionnel qui se cliticise au verbe aussi bien au niveau phonologique qu'au niveau syntaxique.

Néanmoins, certaines caractéristiques syntaxiques des clitiques français font penser à une cliticisation seulement phonologique (Kayne 1975, Rizzi 1986, Brandi et Cordin 1989, Vanelli 1998). Brandi et Cordin (1989) théorisent une nature seulement phonologique des clitiques français sur la base de la comparaison du comportement syntaxique des sujets clitiques dans le français standard et dans les dialectes de l'Italie du Nord, ayant ce-derniers des clitiques syntaxiques. Le résultat de cette comparaison sont deux patterns opposés. En effet, le sujet clitique du français standard présente les propriétés syntaxiques suivantes :

- il ne s'exprime pas si un sujet lexical est déjà présent :
(13) *Jean il chante
- il ne se répète pas forcément dans des phrases coordonnées :
(14) Il chante et (il) danse
- il peut être séparé du verbe par la négation :
(15) Il ne parle pas

Ce résultat semble démentir la cliticisation syntaxique du pronom sujet au verbe, poussant à envisager le pronom français comme un argument verbal équivalent à un sujet lexical, qui se cliticise au verbe seulement au niveau phonologique.

Toutefois, d'autres données semblent admettre la nature syntaxique des clitiques français. Il s'agit de données qui viennent – d'un côté – de l'évolution diachronique des sujets clitiques dans les dialectes de l'Italie du Nord et – de l'autre côté – du français parlé.

En ce qui concerne la ligne évolutive des sujets clitiques, Vanelli (1998) observe qu'au XVI^e siècle les sujets clitiques des dialectes italiens septentrionaux avaient des propriétés syntaxiques opposées à celles qu'ils possèdent aujourd'hui. Il est intéressant de

remarquer qu'au XVI^e siècle les clitiques des dialectes de l'Italie du Nord présentaient les mêmes comportements syntaxiques des clitiques du français contemporain standard :

- le sujet clitique était incompatible avec un sujet lexical :

(16) *venez.* : El pover omo ha buo tant'angossa (*Calmo, Sp.* 112)
le pauvre homme a bien beaucoup d'angoisse
- en cas de deux verbes coordonnés, le sujet clitique était omis dans la deuxième partie de la coordination :

(17) *pav.* : El lo mandò via / e disse che 'l no volea compagna (Ruz. 11, 85)
il le chassa / et dit que il ne voulait compagne
- le sujet clitique précédait la négation :

(18) *pav.* : disse che 'l no volea compagna (Ruz. 11, 85)
dit que il ne voulait compagne

Les sujets clitiques des dialectes de l'Italie du Nord, qui au XVI^e siècle étaient donc des clitiques seulement phonologiques, sont devenus des clitiques phonologiques et syntaxiques au cours de leur évolution. La transformation des clitiques italiens septentrionaux pourrait prédire la ligne de développement des clitiques français.

Culbertson (2010) affirme que dans le français parlé (contrairement au français standard) les clitiques sont déjà devenus des clitiques syntaxiques, selon un processus de grammaticalisation qui transforme un pronom indépendant d'abord en un pronom clitique et finalement en un affixe morphologique.

En ce qui concerne les preuves qui viennent du français parlé à l'appui de la nature syntaxique des sujets clitiques français, Culbertson et Legendre (2012) examinent le français adressé aux enfants, détectant des comportements syntaxiques très intéressants des sujets clitiques.

- Tout d'abord, dans le français parlé la négation «ne» tend à ne pas être exprimée ; par conséquent le problème de l'insertion de la négation entre un sujet clitique et un verbe ne se pose plus. De plus, l'omission de la négation semble être sensible à la nature du sujet, puisqu'elle concerne notamment les phrases ayant un sujet clitique (6,3% de «ne») (19b). Par contre la négation est plutôt préservée dans des phrases à sujet lexical (83,3% de «ne») (19c) :

(19) a. Il ne mange pas
b. Il mange pas (préféré à l'oral)
c. Jean ne mange pas (préféré à l'oral)
d. Jean mange pas
- En outre, si deux verbes sont coordonnés, le sujet clitique est répété dans 98,4% des contextes de coordination :

(20) a. Il est parti en Algérie et reviendra la semaine prochaine
b. Il est parti en Algérie et il reviendra la semaine prochaine (préféré à l'oral)

- Enfin la coexistence d'un sujet lexical et d'un pronom sujet clitique est possible, et dans l'approche de Culbertson (2010, 108) il ne s'agit pas d'une dislocation :

(21) David_i il_i l'a déjà appelé [exemple tiré de Culbertson et Legendre, 2012]

Considérant les données qu'on vient d'énumérer, la liaison obligatoire entre un pronom sujet clitique et un verbe peut s'expliquer sur la base de conditions aussi bien syntaxiques que morphologiques.

Je propose de considérer le sujet clitique et le verbe comme adjacents dans la structure fonctionnelle de l'IP. Si le sujet clitique réalise phonologiquement les traits verbaux de personne, alors il remplit la tête de la projection AgrP. En effet, selon la proposition théorique avancée par Belletti (1990), AgrP c'est justement la projection où l'accord verbal de personne est réalisé.

3.1.2. La liaison impossible entre un DP sujet et un verbe

Si d'un côté la liaison entre un pronom sujet clitique et un verbe est nécessairement réalisée, de l'autre côté la liaison entre un sujet lexical (DP) et un verbe est bloquée (22) :

- (22) a. Leurs amies occupent l'appartement à côté
b. Un médecin occupe l'appartement à côté

La proposition que je voudrais avancer pour expliquer l'impossibilité de la liaison entre un sujet lexical et un verbe repose sur l'idée que le DP sujet et le verbe sont séparés par plusieurs frontières morphosyntaxiques. En effet, contrairement au sujet clitique – qui est censé être un clitique syntaxique et occuper la même projection fonctionnelle du verbe – le sujet lexical est à considérer comme une catégorie maximale, qui réalise le Spec d'une projection plus haute que celle remplie par le sujet clitique.

De plus, dans ce cadre théorique, la coexistence d'un sujet lexical et d'un sujet clitique est expliquée : des données comme (21) se comprennent en considérant que les sujets lexicaux et les clitiques ne rivalisent pas pour une même position.

3.2. La liaison dans le DP

3.2.1. La liaison obligatoire entre l'adjectif prénominal et le nom

Les données présentées au paragraphe 2.2. montrent que la liaison entre un adjectif prénominal et un nom peut être comptée parmi les liaisons obligatoires. Cette liaison se vérifie en raison de conditions aussi bien syntaxiques que morphologiques.

L'analyse que je propose se base sur l'approche cartographique proposée par Cinque (1994), qui postule une structure syntaxique de base du DP commune à toutes les langues (23), dans laquelle le nom (N) se trouve à la droite des projections fonctionnelles (FP) qui accueillent les adjectifs (AP) dans leur spécificateur (Spec) :

- (23) [_{DP} D° [_{FP1} AP₁ [_{FP2} AP₂ [_{FP3} AP₃ [_{NP} N°]]]]]]

A partir d'une structure de base universelle, chaque langue produit sa propre structure dérivée du DP sur la base du mouvement du nom, qui constitue un paramètre de variation parmi les langues (Cinque 1994, Crisma 1993). Dans les langues romanes, différemment des langues germaniques, le nom peut quitter sa position de base pour dépasser les projections fonctionnelles accueillant certaines classes d'adjectifs, notamment ceux indiquant la forme, la couleur et la nationalité (24) :

- (24) a. un beau grand olivier toscan
 b. un petit appartement carré
 c. une jolie chemise rouge indienne

La structure (25) exemplifie le mouvement du nom et la contiguïté syntaxique du nom et de l'adjectif dans la structure dérivée :

- (25) [_{DP} un [_{FPquant} F° [_{FPqual} bon ami [_{FPdim} ami [_{FPforme} ami [_{FPcoul} ami [_{FPnation} ami [_{NP} ami]]]]]]]]]

Remontant la structure fonctionnelle du DP, le nom se place dans la tête de la projection fonctionnelle qui accueille l'adjectif dans son Spec. A la fin de la dérivation, l'adjectif prénominal et le nom occupent donc une même projection. Dans l'analyse syntaxique que je propose, c'est justement l'absence de frontières morphosyntaxiques entre les deux mots qui entraîne une liaison obligatoire dans ce contexte.

Comme anticipé au début du paragraphe, il existe aussi des conditions morphologiques qui influencent la réalisation de la liaison entre un adjectif prénominal et un nom. Il est intéressant de remarquer que dans un contexte de liaison l'adjectif prénominal réalise au niveau phonologique la marque nominale du pluriel (26) :

- (26) a. de bonnes amies [dəbɔ̃zami]
 b. de beaux articles [dəbozɑ̃tikl]

Dans le DP français, la réalisation phonologique des traits de nombre repose normalement sur le déterminant. De ce fait, en français, le déterminant ne s'omet généralement pas. Les exemples (27a-c) montrent le déterminant français s'exprime nécessairement dans des contextes pluriels ou partitifs, tandis que d'autres langues romanes, comme l'italien (27b-d), ne le demandent pas obligatoirement dans ces mêmes contextes (Benincà 1980) :

- (27) a. Je mange des courgettes
 b. Mangio zucchine
 c. Tu veux du sucre?
 d. Vuoi zucchero?

Suivant la proposition théorique avancée par Pollock (1998, 315, note 24), l'absence d'un vrai déterminant dans des DPs comme (26) est justifiée par la présence d'une liaison obligatoire entre l'adjectif prénominal et le nom, ce qui permet d'exprimer phonologiquement – à travers l'adjectif – la marque du pluriel généralement exprimée par le déterminant.

3.2.2. La liaison impossible entre un adjectif et son complément

Un adjectif peut sélectionner un groupe prépositionnel ('prepositional phrase', PP) (28a) ou une phrase ('complementizer phrase', CP) (28b) comme son complément :

- (28) a. bon à rien
b. intéressant à lire

La structure syntaxique de l'exemple (28a) est représentée comme suit (29) :

- (29) [_{FP} bon F° [_{PP} à rien]]]

Tandis que la liaison entre un adjectif prénominal et un nom est obligatoire, la liaison entre un adjectif et son complément est impossible, bien que les conditions d'adjacence superficielle soient respectées. En effet, observant la structure (29) on remarque que l'adjectif et son complément n'occupent pas une même projection maximale et des frontières morphosyntaxiques (F°) s'interposent entre eux. Dans le cadre théorique que je propose, c'est justement la présence de ces barrières morphosyntaxiques qui bloque la réalisation de la liaison entre les deux mots.

3.2.3. La liaison non-obligatoire entre le nom et l'adjectif postnominal

Dans le paragraphe 3.2.1 on a discuté les conditions syntaxiques et morphologiques qui entraînent la liaison obligatoire entre un adjectif prénominal et un nom (30a). On procède maintenant à l'examen de la liaison entre un nom et un adjectif postnominal, qui par contre est à classer parmi les liaisons non-obligatoires, n'étant réalisée que rarement (30b-c) :

- (30) a. de curieux australiens
b. des curieux australiens [modificateur direct]
c. les curieux australiens (ceux qui sont australiens) [modificateur indirect]

La structure syntaxique des adjectifs prénominaux est répétée ci-dessous (31) pour faciliter la comparaison avec celles des adjectifs postnominaux :

- (31) [_{DP} de [_{FPquant} F° [_{FPqual} vieux africains [_{FPdim} N [_{FPforme} N [_{FPcoul} N [_{FPnation} N [_{NP} africains]]]]]]]]]

Il faut premièrement tenir en compte qu'il existe deux dérivations syntaxiques possibles pour les adjectifs postnominaux.

Si l'adjectif postnominal est un modificateur direct du nom (dans ce cas il a une interprétation appositive), il a son origine dans le Spec d'une projection fonctionnelle (FP) plus haute que le nom dans la structure de base du DP. Au cours de la dérivation, le nom le dépasse, se plaçant dans la tête d'une projection fonctionnelle plus haute que l'adjectif (Cinque 1994), comme il est montré dans la structure (32) :

- (32) [_{DP} des [_{FPquant} F° [_{FPqual} F° [_{FPdim} F° [_{FPforme} F° [_{FPcoul} vieux [_{FPnation} africains [_{NP} ieux]]]]]]]]]

Par contre, si l'adjectif postnominal est un modificateur indirect du nom (dans ce cas il a une interprétation restrictive), il correspond à une phrase relative réduite

(redRC), et sa position de base est une projection fonctionnelle destinée aux phrases relatives (RC), qui se situe dans un nœud plus haut que les projections fonctionnelles accueillant les modificateurs directs (Cinque 2010). La position postnominale d’un modificateur indirect est le résultat d’un ‘remnant movement’, avec lequel toute la projection étendue du nom (nom+FPs) dépasse le modificateur indirect (Cinque 2010) :

(33) $[_{DP} D^{\circ} [_{redRC} [AP_{mod} indir] [_{FPqual} F^{\circ} [_{FPquant} F^{\circ} [_{FPdim} F^{\circ} [_{FPforme} F^{\circ} [_{FPcoul} F^{\circ} [_{FPnation} F^{\circ} [_{NP} N^{\circ}]]]]]]]]]]]$

Les structures (32) et (33) montrent que le nom et l’adjectif postnominal remplissent deux projections maximales différentes. De ce fait, des frontières morpho-syntaxiques s’interposent entre eux, bloquant – au moins partiellement – leur lien au niveau phonologique. Cette proposition semble concerner notamment les modificateurs indirects.

De toute façon, des études supplémentaires sur les données se rendent nécessaires, afin de mieux analyser les contextes dans lesquels la liaison entre un nom et un adjectif postnominal est jugée possible. En particulier il faut considérer si la nature directe ou indirecte du modificateur conditionne la réalisation de la liaison. Si la liaison entre un nom et un adjectif de modification indirecte était jugée complètement impossible, une preuve supplémentaire serait obtenue à l’appui de la proposition théorique avancée par Cinque (2010).

3.3. La liaison dans le VP

3.3.1. La liaison possible entre un verbe transitif et son objet direct

Tout en n’étant pas nécessairement réalisée, la liaison entre un verbe transitif et son objet direct est jugée acceptable par les informateurs.

Considérant la structure syntaxique d’un verbe transitif direct (34), on observe que le verbe et son objet direct occupent deux positions contiguës dans la structure de base du VP, sans qu’aucune projection vide s’insère entre le verbe fini et son argument.

(34) $[_{IP} \text{il portait } [_{VP} \text{porter } [_{DP} \text{un pantalon rouge}]]]$
[+Θsubj] [+Θobj, +Cacc]

C’est sur la base de cette adjacence syntaxique que la liaison entre eux est admise. Cependant, leur lien syntaxique n’est pas suffisamment étroit pour entraîner un lien phonologique obligatoire, étant donné que les deux mots ne se place pas dans une même projection maximale.

3.3.2. La liaison impossible entre un verbe à double complémentation et ses arguments

La liaison entre un verbe à double complémentation et ses arguments est à classer parmi les liaisons impossibles, non seulement parce qu’elle n’est jamais réalisée, mais

aussi parce qu'elle est considérée comme non-acceptable par les informateurs.

La structure (36) représente le rapport syntaxique entre un verbe à double complémentation et ses arguments :

(36) V [_{SC} [_{DP} un manteau] [_X ∅ [_{PP} à son père]]

En termes de structure profonde, les deux arguments du verbe se placent dans un nœud XP régi par le verbe et défini comme 'Small Clause' (SC) (Chomsky 1981). Le nœud SC, directement régi par le verbe, s'insère entre le verbe et ses arguments, à un niveau hiérarchique plus haut que les arguments. La présence de cette frontière syntaxique – qui n'existe pas dans la structure d'un verbe transitif direct – empêche un lien syntaxique direct entre le verbe et ses arguments, bloquant la liaison entre eux.

4. Conclusions

La liaison est un phénomène complexe, qui ne peut pas être réduit au seul niveau phonologique, étant déterminée, en dernier ressort, par la syntaxe. Une analyse des contextes dans lesquels elle est réalisée ou bloquée permet d'examiner les conditions morphosyntaxiques qui l'entraînent ou l'empêchent.

Cette analyse nous amène à conclure que les liaisons obligatoires sont justifiées par des raisons aussi bien syntaxiques que morphologiques. Pour que la liaison soit entraînée, les mots concernés doivent être adjacents non seulement dans la structure linéaire d'une phrase, mais aussi dans la structure syntaxique sous-jacente. En termes formels, les deux mots doivent remplir respectivement le Spec et la tête d'une même projection maximale.

Il faut aussi remarquer que les éléments fonctionnels se lient obligatoirement à l'élément lexical auquel ils se réfèrent, puisqu'ils réalisent au niveau phonologique certains traits morphologiques de l'élément lexical, comme l'accord verbale de personne (pronom sujet clitique) ou la marque nominale du pluriel (déterminant).

Par contre, la liaison ne se produit généralement pas entre deux mots qui se placent dans deux projections maximales différentes, en raison de la présence de barrières morphosyntaxiques qui les séparent. En particulier, la liaison est totalement bloquée si des projections vides s'interposent entre les deux mots.

En conclusion cette étude montre que la liaison est un test utile pour confirmer des hypothèses abstraites sur la structure morphosyntaxique sous-jacente de la phrase française.

Bibliographie

- Belletti, Adriana, 1990. *Generalized Verb Movement: Aspects of Verb Syntax*, Torino, Rosenberg e Sellier.
- Benincà, Paola, 1980. « Nomi senza articolo », *Rivista di Grammatica Generativa* 5, 51-63.
- Brandi, Luciana / Cordin, Patrizia, 1989. « Two Italian dialects and the null subject parameter », in: Jaeggli, O. / Safir, K. (ed.), *The Null Subject Parameter*, Dordrecht, Kluwer, 111-142.
- Chomsky, Noam, 1981. *Lectures on government and binding: The Pisa lectures*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Cinque, Guglielmo, 1994. « On the evidence for partial N movement in the Romance DP », in: Cinque, G. / Koster, J. / Pollock, J.-Y. / Rizzi L. / Zanuttini R. (ed.), *Paths Towards Universal Grammar. Studies in Honor of Richard S. Kayne*, Washington D.C., Georgetown University Press, 85-110.
- Cinque, Guglielmo, 2010. *The syntax of adjectives: A comparative study*. Cambridge; London, MIT Press.
- Crisma, Paola, 1993. « On Adjectives Placement in Romance and Germanic Event Nominals », *Working Papers in Linguistics* 3, 81-107.
- Culbertson, Jennifer, 2010. « Convergent evidence for categorial change in French: from subject clitic to agreement marker », *Language* 86/1, 85-132.
- Culbertson, Jennifer / Legendre, Géraldine, 2012. *Factors affecting the use of impersonal 'il' in Spoken French: Implications for change in the clitic system*. Talk présenté au colloque international « Negation and Clitics in Romance ». Zurich Universität.
- Delfitto, Denis / Shroten, Jan, 1991. « Bare plurals and the number affix in DP », *Probus* 3, 155-185.
- Dell, François, 1973. *Les règles et les sons, Introduction à la phonologie générative*, Paris, Hermann.
- Durand, Jacques, 1990. *Generative and non-linear Phonology*, London, New York, Longman.
- Durand, Jacques / Lyche, Chantal, 1994. « Phonologie multidimensionnelle et phonologie du français », in: Lyche, C. (ed.), *French generative Phonology: Retrospective and Perspective*, Salford (GB), Association for French Language Studies; European Studies Research Institute, 3-32.
- Durand, Jacques / Lyche, Chantal, 2008. « French liaison in the light of corpus data », *Journal of French Language Studies* 18/1, 33-66.
- Kayne, Richard, 1975. *French Syntax: the transformational cycle*, London, MIT Press.
- Lamarque, Jacques, 1991. Problems for N°-movement to Num-P, *Probus* 3/2, 215-236.
- Pollock, Jean-Yves, 1998. « On the syntax of subnominal clitics: cliticization and ellypsis », *Syntax* 1/3, 300-330.
- Rizzi, Luigi, 1986. « Null objects in Italian and the theory of pro », *Linguistic Inquiry* 17, 501-557.
- Sproat, Richard / Shih, Chilin, 1991. « The cross-linguistic distribution of adjective ordering restrictions », in: Georgopoulos, C. / Ishihara R. (ed.), *Interdisciplinary approaches to language. Essays in honor of S.-Y. Kuroda*, Dordrecht; The Netherlands, Kluwer Academic Publishers, 565-593.
- Vanelli, Laura, 1998. *I dialetti italiani settentrionali nel panorama romanzo: studi di sintassi e morfologia*, Roma, Bulzoni.